DE QUOI VIT L'ÉGLISE CATHOLIQUE ?

Diocèse de Nice

100 % de dons !

POURQUOI DONNER ?

L'Eglise ne reçoit **aucune subvention** ni de l'Etat ni du Vatican. Nous ne pourrions fonctionne rsans votre générosité.

La participation de chaque catholique est importante pour vos prêtres !

Pour

LA RÉMUNÉRATION DES PERSONNES

Reçu fiscal*

DENIER DE L'ÉGLISE

pour les salaires des prêtres et laïcs



prêtres · laïcs · séminaristes · prêtres aînés

Un don pour la paroisse

+

OFFRANDE DE MESSE

en complément des traitements des prêtres



prêtres · prêtres aînés

Un geste de partage, une intention de prière

Le saviez-vous ? Curés, vicaires, évêques : tous perçoivent la même rémunération

Pour

LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

QUÊTE

pour les frais généraux

électricité · chauffage · entretien et décoration · mobilier

Une offrande pendant la messe

+

CASUEL

pour les coûts liés aux célébrations

documents · électricité · entretien et décoration

Une participation lors de baptêmes, mariages ou funérailles

Pour

LES TRAVAUX ET GRANDS PROJETS

LEGS, ASSURANCES-VIE, DONATIONS

Le diocèse est habilité à recevoir des legs. Un legs, c'est transmettre vos biens selon vos volontés, tout en soutenant l'Église et sa mission pastorale. Recevez gratuitement notre brochure, sans engagement : legs@nice.catholique.fr

COMMENT FAIRE UN DON ?

Par **carte bancaire** sur :
donnons-nice.catholique.fr
C'est pratique, rapide et sécurisé !

Par **chèque** au :
23 avenue Sévigné, 06105 Nice cedex 2.

Je **scanne** avec mon téléphone

Une question ?

Contactez-nous :
donateurs@nice.catholique.fr
04 92 07 80 17

Même modeste, **chaque don** compte !
Merci pour votre contribution.

Si vous êtes soumis à l'impôt sur le revenu :

Un don de **100 €**

après **66 %** de réduction fiscale

vous coûtera **34 €**